

Passer à la fibre en zone Yconik

Pour les abonnés au réseau radio

Vous êtes déjà connecté au réseau SCANI en radio et vous vous demandez s'il faut passer à la fibre ? Selon le rythme de l'ouverture et de la mise à disposition par Yconik des différentes zones, SCANI peut vous connecter.

Quelques éléments à garder en tête :

- SCANI est totalement maître de son réseau radio. Avec la fibre, c'est un peu différent : nous dépendons de tout un segment du réseau Yconik avant que les données qui vont et viennent vers chez vous n'arrivent sur les infrastructures de SCANI. Il y a donc une perte d'autonomie et la coopérative n'aura pas le champ totalement libre pour effectuer rapidement des réparations en cas d'incident. Il est donc probablement une bonne idée de conserver la connexion radio.
- Le fait d'amener une fibre SCANI chez un membre représente un coût mensuel de 22.80 € pour la coopérative. L'abonnement à 30€ est donc encore "viable" mais les possibilités de financement de la coopérative sont réduites d'autant. Si, pour vous, le passage à la fibre ne semble pas impérativement nécessaire, vous pouvez rester en radio, le débit étant amené à s'améliorer à mesure que SCANI va équiper les différents relais du réseau.

On distingue ensuite deux cas :

- Votre installation radio ne sert pas de relais pour d'autres membres, dans ce cas, vous disposerez tout simplement d'un boîtier fibre en plus de l'alimentation radio. Vous conservez le même routeur que vous pouvez brancher à l'un ou à l'autre comme bon vous semble.
- Votre installation sert de relais pour d'autres membres, dans ce cas, SCANI ajoutera un petit routeur qui permet de brancher à la fois la connexion fibre, la connexion radio et votre routeur. Le passage du trafic de la fibre à la radio et inversement se fera automatiquement en cas de panne d'un côté ou de l'autre

Il n'y a pour l'instant aucune modification tarifaire. L'installation de la fibre est facturée 80 €.

Pour les nouveaux arrivants

Comme pour les connexions radio, l'installation de la fibre est facturée 80 €, SCANI prends également une caution de 40 € pour le matériel et l'abonnement est à 30 € par mois.

Notez qu'une fois fibré, vous pouvez devenir l'origine d'un nouveau réseau radio SCANI si, d'aventure, vous et vos voisins souhaitez participer au développement local. Par opposition au "tout le monde fibré", cette manière de faire permet :

- De palier à diverses pannes qui peuvent arriver (le réseau radio pouvant s'étendre petit à petit à des zones voisines qui ne seraient pas touchées par une panne localisée)
- D'envisager la possibilité de fournir des connexions à internet moins cher (plus les utilisateurs se regroupent dans un secteur, plus l'entretien du réseau radio peut être fait localement, moins il revient cher)
- De mener, avec ses voisins, un projet d'intérêt local

Révision #1

Créé 12 septembre 2022 06:26:39 par Bruno Spiquel

Mis à jour 12 septembre 2022 06:55:48 par Bruno Spiquel